

Tinqueux, le 24 février 2023

DEPARTEMENT DE LA MARNE - VILLE DE TINQUEUX – 51430

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

DEMOLITION DE L'ANCIENNE CRECHE 5 RUE CROIX CORDIER

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Tinqueux
HOTEL DE VILLE
BP 40
51431 TINQUEUX Cedex
Représentée par son maire Jean-Pierre FORTUNE

Maitrise d'œuvre : Direction des Services Techniques
Monsieur BLEI Eric
Tel 03 26 08 40 37
Fax 03 26 08 40 39
E-mail eric.blei@ville-tinqueux.fr

Forme du marché : marché de travaux passé en un seul lot, procédure adaptée (MAPA) en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la Commande publique avec un seuil inférieur à 90 000 € HT.

Consistance des travaux :

Démolition et désamiantage de l'ancienne crèche 5 rue de la Croix Cordier à Tinqueux.

Selon notice descriptive et CCAP en date du 21 février 2023.

Variante :

Les variantes ne sont pas autorisées.

Délai d'exécution : 3 mois y compris la période de préparation.

Retrait des dossiers :

Le dossier est téléchargeable sur www.xmarches.fr

Présentation des offres :

Pièces réglementaires prévues par : les articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du code de la commande publique.

- Lettre de candidature (DC1), déclaration du candidat (DC2),
- Acte d'engagement (ATTRI1),
- Devis quantitatif détaillé,
- Notice descriptive à signer,
- Un mémoire technique présentant : l'entreprise, les moyens humains et matériels, le chiffre d'affaires global,
- Un dossier comprenant : les certificats de qualification, les certificats de capacités délivrés par les maitres d'ouvrage, la liste des références des trois dernières années, attestation d'assurance RC et décennale en cours de validité et un rib.

Les documents sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation xmarches.

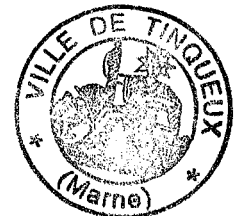
Jugement des offres :

- Valeur technique : 60% (organisation du chantier, moyens mis en œuvre, organisation dans le traitement et le suivi des déchets),
- Prix des prestations : 40%.

Date limite de remise des offres : le lundi 3 avril 2023 avant 12h00.

Date de l'envoi à la publication chargé de l'insertion : le lundi 6 mars 2023.

Le Maire



Jean-Pierre FORTUNE